

# Ethique du travail

## Partie 2a

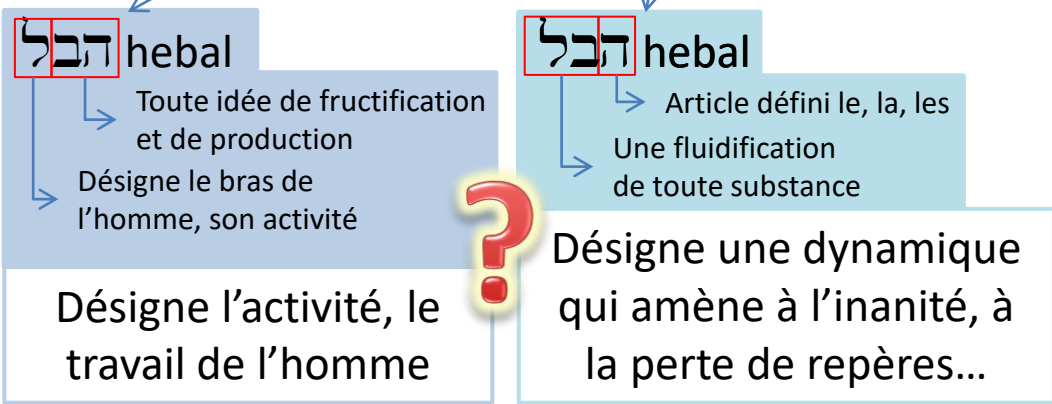
Bibliquement, qu'est ce que le travail ?

Vidéos précédentes :

- Ethique du travail - Partie 1a – Avant la chute
- Ethique du travail - Partie 1b – A la chute
- Ethique du travail - Partie 1c – Après la chute

Ecc 1 : 1 à 7

« Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités tout est vanité. Quel avantage revient-il à l'homme de toute la peine qu'il se donne sous le soleil ? Une génération s'en va, une autre vient, et la terre subsiste toujours. Le soleil se lève, le soleil se couche ; il soupire après le lieu d'où il se lève de nouveau. Le vent se dirige vers le midi, tourne vers le nord ; puis il tourne encore, et reprend les mêmes circuits. Tous les fleuves vont à la mer, et la mer n'est point remplie ; ils continuent à aller vers le lieu où ils se dirigent. »



Dieu indique que le travail est nécessaire pour subvenir à ses besoins et au besoin de sa famille !

La Parole de Dieu désigne le travail comme une dynamique destructrice !

Une question se pose !

Qu'est ce que le travail ?

Gn 3 : 17 à 19

« Il dit à l'homme : Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre : Tu n'en mangeras point ! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière. »

Ecc 4 : 4 et 8

« J'ai vu que tout travail et toute habileté dans le travail n'est que jalousie de l'homme à l'égard de son prochain. C'est encore là une vanité et la poursuite du vent. »  
« Tel homme est seul et sans personne qui lui tienne de près, il n'a ni fils ni frère, et pourtant son travail n'a point de fin et ses yeux ne sont jamais rassasiés de richesses. Pour qui donc est-ce que je travaille, et que je prive mon âme de jouissances ? C'est encore là une vanité et une chose mauvaise. »

Pour savoir ce qu'est un travail, regardons ce qu'est l'inverse du travail → Le repos → Instauré dans l'énoncé des dix Paroles données sur le Mont Sinaï à Moïse pour le peuple

Ex 20 : 10 et 11

« Mais le septième jour est le jour du repos de l'Eternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Eternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. »

Ex 31 : 15

« On travaillera six jours ; mais le septième jour est le sabbat, le jour du repos, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage le jour du sabbat, sera puni de mort. »

מלאכה mela'kah  
(Equivalent d'Opus en latin)  
Une œuvre, un ouvrage  
↓  
Désigne une activité créatrice et naturelle

יצר yatsar ③  
↓  
Former, donner une forme

Nécessite que le support à former soit déjà une forme brute

עשה 'asah + מלאכה mela'kah ②  
↓  
Faire, préparer, concevoir, fabriquer

Nécessite un matériel préalablement rendu accessible

ברא bara' ①  
↓  
Créer « par le Verbe »

La création est ex nihilo, sans aucun matériel préalable

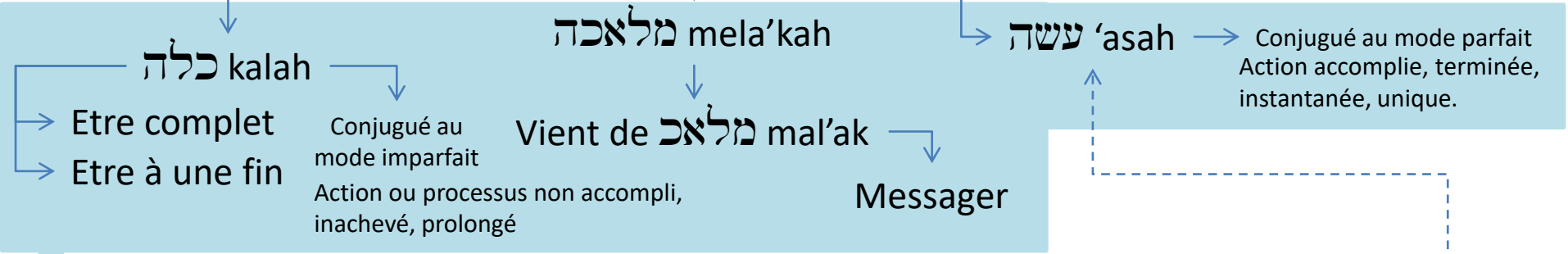
Dans les dix Paroles, il n'y a pas davantage de détail sur ce qu'est un travail, en opposition au repos

מלאכה mela'kah est toujours employé avec עשה 'asah

L'absence de travail prend en référence le repos de Dieu lors de la création → Qu'est-ce que le repos de Dieu ?

Gn 2 : 2

« Dieu **acheva** au septième jour son **œuvre**, qu'il avait **faite** : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. »



La création a été amenée à son terme

Gn 1 : 31 « Dieu vit tout ce qu'il **avait fait** et voici, cela était **très bon** »

Placé à la fin d'un mot, il est le signe collectif développant l'être dans l'espace infini, autant que sa nature le permet. Tout ce qui tend à l'agrandissement de son être, à son entier développement; tout ce qui sert d'instrument à la puissance génératrice et la manifeste vers l'extérieur.

**מְאֹד** me'od

Beaucoup, puissant, abondant

**טוֹב** towv

Compose une racine qui s'applique à toutes les idées de conservation et d'intégrité centrale; c'est le symbole d'une fructification saine et d'une force capable d'éloigner toute corruption.

Avant la fin du 6ème jour, tout ne pouvait être que « bon »

L'homme est au centre de la création

Pour qu'il s'épanouisse

Pour le protéger de la corruption

Gn 2 : 2

« Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite »

עשה 'asah → Conjugué au mode parfait  
Action accomplie, terminée,  
instantanée, unique.

Se reposer,  
interrompre, cesser,  
imposer silence,  
mettre un terme

← שבת shabbath

Conjugué au mode imparfait  
Action ou processus non  
accompli, inachevé, prolongé

Gn 2 : 3

« Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant »

עשה 'asah → Conjugué au mode infinitif

Substantif verbal  
correspondant à  
un participe  
présent

Employé avec un verbe  
pour renforcer son sens :  
vraiment, certainement,  
avec attention

שבת shabbath →

Conjugué au  
mode parfait

Action accomplie,  
terminée,  
instantanée, unique.

L'action de « se reposer » est supplémentaire à l'action de « créer »

Mais l'action de « se reposer » a aussi eu lieu lors de la création !  
et continue après

Hb 4 : 4

« Car il a parlé quelque part ainsi du septième jour : Et Dieu se reposa de toutes ses œuvres le septième jour. »

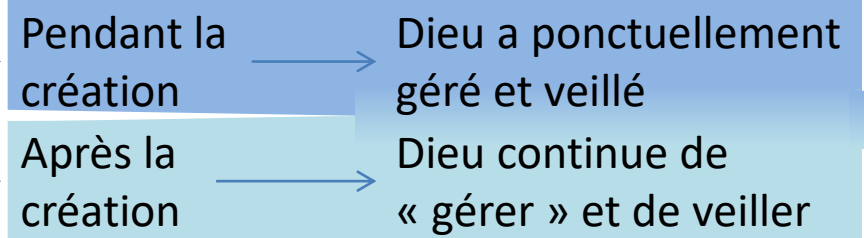
Envers, contre ← καταπαύω katapauo

Conjugué à l'aoriste  
Le concept du verbe ne fait pas  
référence au passé, présent, ou futur.

Préserver une chose ou une personne de quelque chose

→ Tranquilliser, contenir

Le « repos » de Dieu = la « gestion » de Dieu



Pour l'équilibre « de » et « dans » toute la création

Gn 2 : 4

« Voici les origines des cieux et de la terre, quand ils furent créés. Lorsque l'Eternel Dieu fit une terre et des cieux, »

יהוה אלהים yahveh 'elohiyim

Implique rigueur et justice

Il est le créateur du monde, celui qui FAIT EXISTER

Celui qui EST et qui FAIT ETRE

Implique amour et relation

Mot désignant Dieu dans le récit de la création matérielle de toutes choses, y compris de l'être humain, mais sans aucune notion relationnelle

Mot désignant Dieu dans le récit de la relation de l'homme et de la femme entre eux et avec la création de Genèse 2 et 3

Le Dieu de la nature et des forces naturelles

Le Dieu attentionné de la relation personnelle

Le Dieu immanent

Le Dieu transcendant

Humainement incompatible  
Divinement supplémentaire

Deux modes de manifestation de Dieu

Dieu agit auprès de ses enfants comme Un, fusion des deux

Ps 19 : 2 « Les cieux racontent la gloire de Dieu, Et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains. »

« Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périclite point, mais qu'il ait la vie éternelle. »

κοσμος kosmos

La rigueur de Dieu ('Elohiym) se révèle à l'intelligence « dans » et « par » la nature

Arrangement habile et harmonieux d'une constitution

L'Amour de Dieu (yahveh) se révèle par le don du Fils de Dieu ouvrant une possible relation de « foi » avec le créateur

Gn 2 : 4

« Voici les origines des cieux et de la terre, quand ils furent créés. Lorsque l'Eternel Dieu fit une terre et des cieux, »

יהוה אלהים yahveh 'elohym

Implique rigueur et justice

Il est le créateur du monde, celui qui FAIT EXISTER

Celui qui EST et qui FAIT ETRE

Implique amour et relation

Mot désignant Dieu dans le récit de la création matériel de toutes choses, y compris de l'être humain, mais sans aucune notion relationnelle

Mot désignant Dieu dans le récit de la relation de l'homme et de la femme entre eux et avec la création de Genèse 2 et 3

Le Dieu de la nature et des forces naturelles

Le Dieu attentionné de la relation personnelle

Le Dieu immanent

Le Dieu transcendant

Humainement incompatible

Divinement supplémentaire

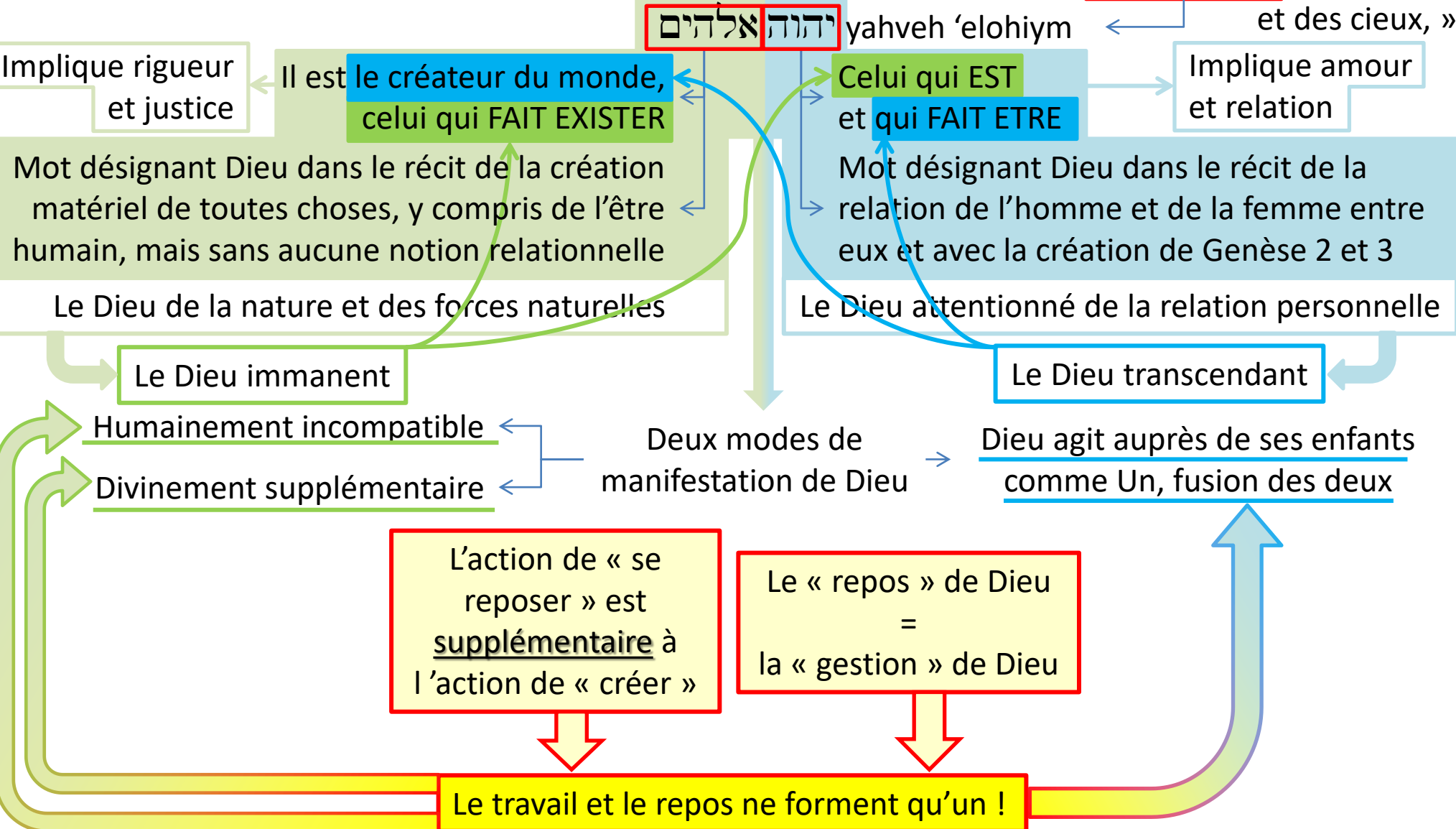
Deux modes de manifestation de Dieu

Dieu agit auprès de ses enfants comme Un, fusion des deux

L'action de « se reposer » est supplémentaire à l'action de « créer »

Le « repos » de Dieu = la « gestion » de Dieu

Le travail et le repos ne forment qu'un !



Remarque

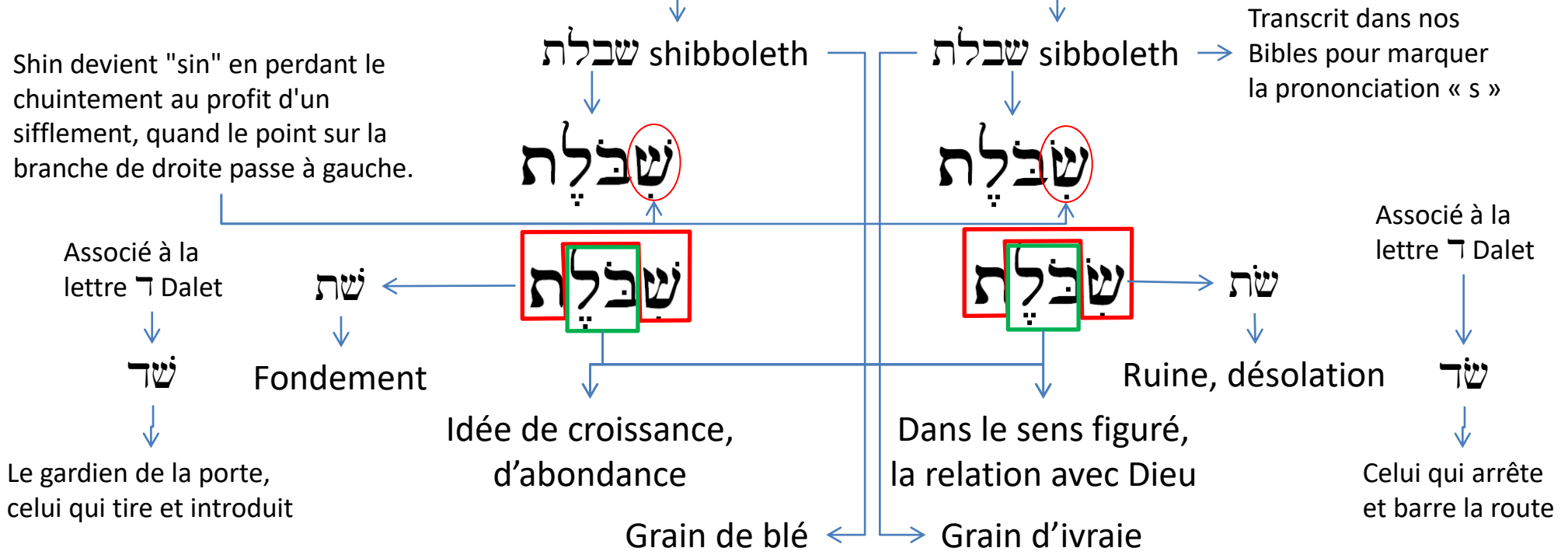
Gn 2 : 2

« Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu’il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu’il avait faite. »

שבת shabbath

Jg 12 : 6

« Ils lui disaient alors : Hé bien, dis Schibboleth. Et il disait Sibboleth car il ne pouvait pas bien prononcer. Sur quoi les hommes de Galaad le saisissaient et l’égorgeaient près des gués du Jourdain. Il périt en ce temps-là quarante-deux mille hommes d’Ephraïm. »



שבת shabbath → שבת → Le repos intérieur

שבת sabbath → שבת → La ruine, la désolation intérieure



## Ex 20 : 11

« Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. »

נוּחַ nuwach

→ Le point d'équilibre

→ Induit un mouvement qui conduit vers un but  
L'homme (lettre ן waw) étant au centre de ce mouvement...

## Gn 2 : 2

« Dieu **acheva** au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et **il se reposa** au septième jour de toute son œuvre, qu'**il avait faite** »

כָּלָה kalah

Conjugué à l'imparfait !

Car Dieu « se repose »  
Et Il veille à l'équilibre  
de toute la création

Être complet, être accompli, être fini

## Gn 2 : 3

« Dieu **bénit** le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour **il se reposa** de toute son œuvre qu'il avait créée **en la faisant**. »

בָּרַךְ barak

Conjugué à l'imparfait !

Action ou processus non accompli, inachevé, prolongé

Donner sa bénédiction,  
comblé de bénédictions

Le septième jour n'a  
ni soir ni matin !

## Ep 4 : 11 à 13

« Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme **fait**, à la mesure de la stature parfaite de Christ, ... »

τελειος teleios

→ Devenu parfait, achevé, accompli

En Christ, nous retrouvons  
notre position bénie originelle

# Les travaux interdits durant le repos sont précisés à Moïse, après l'énoncé de la nécessité du repos Ex 35 : 1 à 3

« Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que l'Eternel ordonne de faire. On travaillera six jours ; mais le septième jour sera pour vous une chose sainte ; c'est le shabbat, le jour du repos, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera puni de mort. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, le jour du shabbat. »

Il s'agit du seul travail énoncé clairement comme interdit le jour du repos !

**בער** ba'ar

Au radical Piel  
Détruire, exterminer, ôter

Au radical Nifal  
Etre ou devenir stupide

Au radical Hifil  
Allumer, brûler, mettre le feu

Au radical Poual  
Etre allumé, être embrasé

**לֹא** lo' → Négation absolue

**אֵשׁ** 'esh  
Feu qui, par une petite braise, embrase, réchauffe, éclaire...

Exemple  
Dt 13 : 5

« Ce prophète ou ce songeur sera puni de mort, car il a parlé de révolte contre l'Eternel, votre Dieu, qui vous a fait sortir du pays d'Egypte et vous a délivrés de la maison de servitude, et il a voulu te détourner de la voie dans laquelle l'Eternel, ton Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu **ôteras** ainsi le mal du milieu de toi. »

Exemple  
Jr 10 : 14  
« Tout homme **devient stupide** par sa science, Tout orfèvre est honteux de son image taillée ; Car ses idoles ne sont que mensonge, Il n'y a point en elles de souffle, »

Exemple  
Ex 22 : 6  
« Si un feu éclate et rencontre des épines, et que du blé en gerbes ou sur pied, ou bien le champ, soit consumé, celui qui a **causé l'incendie** sera tenu à un dédommagement. »

Exemple Jr 36 : 22  
« Le roi était assis dans la maison d'hiver, — c'était au neuvième mois, — et un brasier **était allumé** devant lui. »

**Littéralement**

« Vous ne détruirez ni n'éteindrez ni n'ôterez absolument les braises »

= « vous veillerez à maintenir des braises »

## Ex 35 : 1 à 3

« Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que l'Eternel ordonne de faire. On travaillera six jours ; mais le septième jour sera pour vous une chose sainte ; c'est le shabbat, le jour du repos, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera puni de mort. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, le jour du shabbat. »

Définition de l'interdit de supprimer, d'éteindre complètement le feu dans sa demeure

## Ex 35 : 4 à 9

« Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dit : Voici ce que l'Eternel a ordonné. Prenez sur ce qui vous appartient une offrande pour l'Eternel. Tout homme dont le cœur est bien disposé apportera en offrande à l'Eternel : de l'or, de l'argent et de l'airain ; des étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre ; des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de dauphins ; du bois d'acacia ; de l'huile pour le chandelier, des aromates pour l'huile d'onction et pour le parfum odoriférant ; des pierres d'onyx et d'autres pierres pour la garniture de l'éphod et du pectoral. »

Apporter une offrande à l'Eternel pour le service de Dieu

Immédiatement suivi d'une prescription totalement différente

## Ex 35 : 10 à 19

« Que tous ceux d'entre vous qui ont de l'habileté viennent et exécutent tout ce que l'Eternel a ordonné: le tabernacle, sa tente et sa couverture, ses agrafes, ses planches, ses barres, ses colonnes et ses bases ; l'arche et ses barres, le propitiatoire, et le voile pour couvrir l'arche ; la table et ses barres, et tous ses ustensiles, et les pains de proposition ; le chandelier et ses ustensiles, ses lampes, et l'huile pour le chandelier ; l'autel des parfums et ses barres, l'huile d'onction et le parfum odoriférant, et le rideau de la porte pour l'entrée du tabernacle ; l'autel des holocaustes, sa grille d'airain, ses barres, et tous ses ustensiles ; la cuve avec sa base ; les toiles du parvis, ses colonnes, ses bases, et le rideau de la porte du parvis ; les pieux du tabernacle, les pieux du parvis, et leurs cordages ; les vêtements d'office pour le service dans le sanctuaire, les vêtements sacrés pour le sacrificateur Aaron, et les vêtements de ses fils pour les fonctions du sacerdoce. »

Servir à l'édification de la maison de Dieu

Immédiatement suivi d'une autre prescription

C'est à partir de cette succession en trois parties que le Talmud a édité les 38 travaux interdits..

Ceux qui sont énoncés dans la suite du chapitre, directement ou indirectement

1. Labourer/un champ
2. Semer/des graines
3. Moissonner (ou cueillir)/des fruits
4. Lier en gerbes (amasser)
5. Battre les céréales pour les dégager
6. Vanner au vent
7. Trier pour séparer grains et déchets
8. Passer au crible pour trier
9. Moudre/une graine ou une plante
10. Pétrir/le pain
11. Cuire au four/un plat
12. Tondre/le gazon
13. Laver la laine/laver un linge
14. Peigner la laine
15. Teindre la laine
16. Filer
17. Ourdir
18. Faire des boucles de tissage pour lier/un nœud
19. Tisser deux fils
20. Séparer deux fils de la trame
21. Faire un nœud
22. Défaire un nœud
23. Coudre deux points
24. Découdre
25. Capturer
26. Abattre la bête (tuer)
27. Écorcher ou dépecer
28. Tanner
29. Racler/gratter un fond de plat
30. Tracer des traits, régler, retirer les poils
31. Découper la peau
32. Écrire plus de deux signes ou lettres
33. Effacer plus de deux signes ou lettres (Gratter le parchemin pour écrire dessus)
34. Construire
35. Démolir (en vue de bâtir)
36. Éteindre un feu
37. Allumer un feu
38. Finir une œuvre

Ex 35 : 1 à 35 → Aucun interdit... → Au contraire ! → Uniquement des actions pour le sanctuaire

Ex 35 : 1 à 3

« Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que l'Eternel ordonne de faire. On travaillera six jours ; **mais le septième jour sera pour vous une chose sainte ; c'est le shabbat, le jour du repos**, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage **ce jour-là**, sera puni de mort. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, **le jour du shabbat**. »

Ex 35 : 4

« Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dit : Voici ce que l'Eternel a ordonné. »

Pourquoi la suite du texte ne serait-elle pas le développement de ce qui précède ?



Rien ne vient indiquer, notifier, avertir, définir, qu'il s'agit de quelque chose de totalement différent !



Tout dans le texte tend au contraire à indiquer que ces travaux sont à faire durant le jour de repos



Seule la tradition indique que les travaux du chapitre 35 de l'Exode devaient être faits en dehors du jour de repos

Mt 12 : 2 à 5

« Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici, tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le shabbat. Mais Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ; comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, qu'il ne lui était pas permis de manger, non plus qu'à ceux qui étaient avec lui, et qui étaient réservés aux sacrificateurs seuls ? Ou, n'avez-vous pas lu dans la loi que, les jours de shabbat, les sacrificateurs violent le shabbat dans le temple, sans se rendre coupables ? »

Mt 12 : 10 à 13

« Et voici, il s'y trouvait un homme qui avait la main sèche. Ils demandèrent à Jésus : Est-il permis de faire une guérison les jours de shabbat ? C'était afin de pouvoir l'accuser. Il leur répondit : Lequel d'entre vous, s'il n'a qu'une brebis et qu'elle tombe dans une fosse le jour du shabbat, ne la saisira pour l'en retirer ? Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis ! Il est donc permis de faire du bien les jours de shabbat. Alors il dit à l'homme : Etends ta main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre. »

Jn 5 : 10 et 11

« Les Juifs dirent donc à celui qui avait été guéri : C'est le shabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton lit. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Prends ton lit, et marche. »

Ex 35 : 1 à 35 → Aucun interdit... → Au contraire ! → Uniquement des actions pour le sanctuaire

Ex 35 : 1 à 3

« Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que l'Eternel ordonne de faire. On travaillera six jours ; **mais le septième jour sera pour vous une chose sainte ; c'est le shabbat, le jour du repos**, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage **ce jour-là**, sera puni de mort. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, **le jour du shabbat**. »

Ex 35 : 4

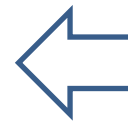
« Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dit : Voici ce que l'Eternel a ordonné. »

Pourquoi la suite du texte ne serait-elle pas le développement de ce qui précède ?

→ Rien ne vient indiquer, notifier, avertir, définir, qu'il s'agit de quelque chose de totalement différent !



Tout dans le texte tend au contraire à indiquer que ces travaux sont à faire durant le jour de repos



Seule la tradition indique que les travaux du chapitre 35 de l'Exode devaient être faits en dehors du jour de repos

Mt 23 : 4

« Ils lient des **fardeaux pesants**, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt. »

φορτιον phortion

→ Une charge, un fardeau, le fret d'un navire

→ Métaphoriquement : Des rites opprimants

βαρυσ barus

→ Lourd, pesant

→ Pénible à supporter

Mc 2 : 27

« Puis il leur dit : Le shabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le shabbat, »

→ Déclinés à l'Accusatif → Exprime l'objet direct du verbe, la direction et la durée

Ex 35 : 1 à 35 → Aucun interdit... → Au contraire ! → Uniquement des actions pour le sanctuaire

Ex 35 : 1 à 3

« Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que l'Éternel ordonne de faire. On travaillera six jours ; **mais le septième jour sera pour vous une chose sainte ; c'est le shabbat, le jour du repos**, consacré à l'Éternel. Celui qui fera quelque ouvrage **ce jour-là**, sera puni de mort. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, **le jour du shabbat**. »

Ex 35 : 4

« Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dit : Voici ce que l'Éternel a ordonné. »

Pourquoi la suite du texte ne serait-elle pas le développement de ce qui précède ?



Rien ne vient indiquer, notifier, avertir, définir, qu'il s'agit de quelque chose de totalement différent !



Tout dans le texte tend au contraire à indiquer que ces travaux sont à faire durant le jour de repos



Seule la tradition indique que les travaux du chapitre 35 de l'Exode devaient être faits en dehors du jour de repos



La première action à cesser se trouve au chapitre 36...



Ex 36 : 1 à 6

« Betsaleel, Oholiab, et tous les hommes habiles, en qui l’Eternel avait mis de la sagesse et de l’intelligence pour savoir et pour faire, exécutèrent les ouvrages destinés au service du sanctuaire, selon tout ce que l’Eternel avait ordonné. Moïse appela Betsaleel, Oholiab, et tous les hommes habiles dans l’esprit desquels l’Eternel avait mis de l’intelligence, tous ceux dont le cœur était disposé à s’appliquer à l’œuvre pour l’exécuter. Ils prirent devant Moïse toutes les offrandes qu’avaient apportées les enfants d’Israël pour faire les ouvrages destinés au service du sanctuaire. Chaque matin, on apportait encore à Moïse des offrandes volontaires. Alors tous les hommes habiles, occupés à tous les travaux du sanctuaire, quittèrent chacun l’ouvrage qu’ils faisaient, et vinrent dire à Moïse : Le peuple apporte beaucoup plus qu’il ne faut pour exécuter les ouvrages que l’Eternel a ordonné de faire. Moïse fit publier dans le camp que personne, homme ou femme, ne s’occupât plus d’offrandes pour le sanctuaire. On empêcha ainsi le peuple d’en apporter. »

Désigne et décrit des hommes que Dieu a qualifiés pour l’édification du sanctuaire

עשה 'asah  
+  
מלאכה mela'kah

Première interdiction, premier arrêt d’une activité dans le continuum du texte sur le jour de repos

Reason du 39<sup>ème</sup> travail interdit dans le Talmud

39. Transporter d’un domaine privé dans un domaine public, ou sur une distance de plus de quatre coudées dans le domaine public.

Dans la Michna chabbat 7:2, on parle de 38 travaux interdits + 1

Il était interdit de sortir quelque chose de chez soi pour l’amener au sanctuaire

Interdit appelé  
הוצאה hotsa'ah

Vient de  
אוציא 'otsî'

Faire sortir



Ex 36 : 5

« et vinrent dire à Moïse : Le peuple **apporte beaucoup** plus qu'il ne faut pour **exécuter les ouvrages** que l'Eternel a ordonné de faire. »

**מלאכה** mela'kah  
(Au singulier) (Equivalent d'Opus en latin)  
Une œuvre, un ouvrage

**בוא** bow'  
Venir à l'intérieur  
Envahir  
Les hommes et les femmes en faisaient trop !

**רבה** rabah  
(Hiphil)  
Qui faisait beaucoup pour grandir (pour soi et pour les autres)

**עבודה** 'abodah  
Un travail, un labeur  
Ici **בעבודה**  
Qui se condense, s'épaissit, devient lourd avec le temps  
Développe toutes les idées de suffisance, de cause d'abondance  
Qui contente et satisfait

Les hommes et les femmes avaient remplacé l'œuvre voulue par l'Eternel par un travail laborieux dans lequel ils s'étaient trop investis

Ex 36 : 6

« Moïse **fit publier** dans le camp que personne, homme ou femme, ne **s'occupât** plus d'offrandes pour le sanctuaire. On empêcha ainsi le peuple d'en apporter. »

**צוה** tsavah  
Conjugué à l'Imparfait  
Donner une responsabilité

**עבר** 'abar  
Conjugué à l'Imparfait  
Prendre les devants

**אמר** 'amar  
Conjugué à l'Infinitif  
Donner une impulsion, motiver dans le dialogue

**עשה** 'asah + **מלאכה** mela'kah  
Conjugué à l'Imparfait

Moïse prenait les devants et responsabilisait depuis longtemps chacun dans le camp, homme ou femme, en leurs disant qu'ils ne faisaient plus l'œuvre de l'Eternel...

Col 3 : 17

« Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre,  
faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant  
par lui des actions de grâces à Dieu le Père. »

A suivre ...

## Bibliographie

- Michna chabbat 7:2